



THÉÂTRE
DE GASCOGNE
Mont de Marsan
Scène Conventionnée d'Intérêt National

Nouvelle direction au Théâtre de Gascogne

Christophe POMEZ nommé à la direction du Théâtre de Gascogne !

Charles DAYOT, Président de Mont de Marsan agglomération et Maire de Mont de Marsan, ainsi que l'ensemble des membres du Conseil d'Administration du Théâtre de Gascogne annoncent la nomination de Christophe POMEZ à la direction du Théâtre.

Il prendra ses fonctions officiellement le vendredi 1er mars 2024.

« Si le Théâtre de Gascogne s'est fondé, avec mon prédécesseur Antoine GARIEL, dans l'affirmation des mots de Jean VILAR d'un « théâtre appartenant à tous et ouvert au public le plus large », le projet que j'entends poursuivre avec l'équipe du théâtre, intitulé « Théâtre de Gascogne, l'audace culturelle ! », se déploiera dans une dynamique joyeuse avec la même détermination de ce grand homme de théâtre pour qui « l'art du théâtre ne prend sa signification que lorsqu'il parvient à assembler et à unir ».

Il s'agira de continuer à écrire collectivement, avec les artistes et les habitants, la nouvelle destinée du Théâtre de Gascogne et de confirmer sa singularité d'être un « théâtre de caractère » avec un haut niveau d'exigence artistique, un lieu d'expériences multiples et d'aventure culturelle, et un théâtre où la proximité dans son adresse au territoire continuera à être sa marque de fabrique. »

Christophe POMEZ

« Très heureux d'accueillir Christophe POMEZ pour cette nouvelle étape essentielle dans l'histoire de notre Théâtre de Gascogne qui incarne depuis des décennies le cœur battant de notre vie culturelle où les émotions se déploient.

Avec sa passion pour les arts et sa vision audacieuse, je suis convaincu qu'il saura faire rayonner ce phare culturel auprès du plus grand nombre en mobilisant l'ensemble des acteurs et partenaires du territoire.

Avec Delphine Salembier, vice-présidente déléguée à la Culture, nous lui souhaitons la bienvenue et lui assurons de tout notre soutien pour avancer à ses côtés dans le déploiement de son projet en vue du renouvellement de l'appellation Scène conventionnée d'intérêt national – mention Art en territoire. »

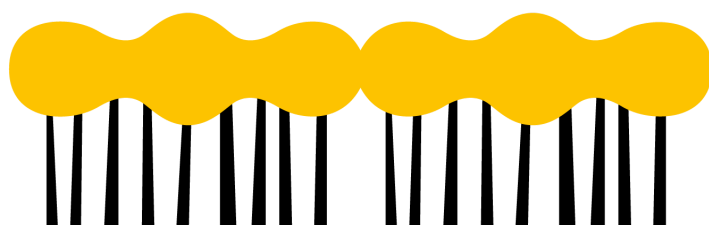
Charles DAYOT, Maire de Mont de Marsan et Président de l'Agglomération

CONTACT PRESSE :

Lauriane Chaminade
Chargée de communication

05 58 03 72 12 | 07 77 94 35 77

lauriane.chaminade@theatredegascogne.fr



ÉLÉMENTS DE BIOGRAPHIE

Directeur régional des affaires culturelles (DRAC) depuis le 1er mars 2019, termine sa mission à la direction des affaires culturelles de la Martinique en février 2024.

Inspecteur et conseiller, spécialité Théâtre, au Ministère de la Culture, devient directeur du Théâtre de Gascogne, Établissement Public Administratif de Mont de Marsan Agglomération.

Son parcours professionnel avant 2019 : directeur délégué de l'Institut français de Marrakech depuis septembre 2016, fonction également occupée à l'Institut français de Roumanie à Bucarest entre 2013 et 2016 ainsi que celle d'Attaché culturel près l'Ambassade de France en Roumanie. Auparavant, directeur de l'antenne Cluj-Napoca de l'Institut français de Roumanie (2011-2013) et inspecteur et conseiller de la création, des enseignements artistiques et de l'action culturelle à la direction régionale des affaires culturelles d'Auvergne puis à la direction des affaires culturelles-Océan Indien à La Réunion (2005-2011).

Équipements gérés durant son expérience professionnelle : cinémas, salles de spectacle, théâtre de plein air, galeries d'exposition, lieu de résidences artistiques, et médiathèques.

Diplômé d'un Master Européen de Gestion d'entreprises culturelles.

Auditeur de la première session du Cycle des Hautes Études de la Culture (CHEC).

Formé à l'art dramatique au Conservatoire de Besançon.

ÉLÉMENTS RELATIFS AU PROJET ARTISTIQUE ET CULTUREL POUR LE THÉÂTRE DE GASCOGNE

C'est pour le projet intitulé « **Théâtre de Gascogne, l'audace culturelle !** » que Christophe Pomez a été sélectionné par un jury composé de l'ensemble des tutelles et des partenaires de la structure culturelle.

Ce projet prévoit notamment :

- de **conforter les grandes missions assignées au Théâtre de Gascogne**, en développant l'audace culturelle et créatrice déjà amorcée (avec trois théâtres, trois histoires, trois époques, trois configurations différentes, qui convergent désormais vers une seule destinée) ;
- de **confirmer sa singularité d'un « théâtre de caractère »** avec un haut niveau d'exigence artistique, un lieu d'expériences multiples et d'aventure culturelle, un théâtre où la proximité dans son adresse au territoire continuera à être sa marque de fabrique ;
- de **développer la dimension « hors les murs » et le rayonnement territorial** ;
- de **donner une dimension de pépinière culturelle** à la structure culturelle pour qu'elle soit
 - **accessible**, par la diffusion de spectacles aussi bien locaux que nationaux dans le cadre d'une saison culturelle variée et accessible qui s'adresse à toutes et à tous ;
 - **solidaire**, par l'accompagnement des artistes en création qui ont, non seulement besoin d'espaces pour travailler, mais aussi d'une mise en relation avec les publics et d'une mission de conseil afin d'aller vers l'objectif de « mieux produire et de mieux diffuser » ;
 - **inclusive**, « passeuse de culture », porteuse d'une stratégie de développement des publics et d'une action ambitieuse en matière de médiation culturelle ;
 - **connectée**, par la mise en réseau des acteurs culturels et, plus largement, des acteurs du territoire, en totale cohérence avec la mention « Art en territoire » de son conventionnement ;
 - de renouveler la demande d'appellation « **scène conventionnée d'intérêt national** » avec la mention « Art en territoire » pour 2025-2028.